

ECH@di RESEAU

N° 57

Vendredi 26 février 2021

ÉDITO

Une histoire extraordinaire qui devrait être banale. Appelons-le Alpha, comme la première lettre de l'alphabet grec. Le couple qui l'a hébergé et accompagné depuis longtemps et qui vit dans la vallée de la Roya, a eu recours à nos services pour l'accompagner dans ses démarches administratives à Marseille.

« Voici enfin arrivé le moment tant attendu par Alpha, la carte de séjour valable 4 ans ! La route fut longue, mais nous avons toujours gardé espoir. Le premier rayon de soleil arrive en mars 2018 lorsqu'à la préfecture de Marseille, 1 mois après la « dublination » d'Alpha par le préfet de Nice, nous rencontrons F pour la première fois grâce à S. Depuis ce jour l'horizon s'est éclairci, Alpha a fait preuve de volonté, il a suivi nos conseils, s'est comporté de façon exemplaire au collège, et il a su s'intégrer dans le village, se faire des copains.

Aujourd'hui, c'est un jeune homme épanoui qui poursuit une formation de mécanicien poids lourds en contrat d'apprentissage et se présentera au CAP en juin prochain. Son employeur est très satisfait de ses prestations et de sa bonne volonté. Il a pris de l'assurance et vit seul à Cagnes sur mer dans un logement fourni par son patron qui l'a beaucoup aidé. Il rentre à la maison les week-ends. Dans 4 mois, son CAP mécanique poids lourd, passer le permis, puis il est prévu que la boîte lui paye le permis poids lourds... Il a plein de copains. Tout va bien. L'obtention de cette carte de séjour lui permet d'accéder à un autre statut, il ne se sent plus « migrant », mais citoyen à part entière. »

INFOS NATIONALES & INTERNATIONALES

« **Loi séparatisme** » : **les libertés associatives en danger !** Contrairement à ce qui est avancé, ce nouveau texte liberticide ne concerne pas seulement les associations culturelles et celles qui perçoivent des fonds publics, mais constitue une menace très grave pour l'ensemble des associations françaises. Il s'agirait d'encadrer, contrôler et sanctionner davantage l'action associative. Faites-vous votre opinion en lisant le communiqué qui accompagne une pétition, sur <https://lemouvement.org/loiseparatisme/>.

Un jugement qui fera date : le 18 février 2021, le tribunal administratif de Rouen a donné raison aux associations* en annulant pour illégalité un arrêté de la préfecture de Seine-Maritime, qui imposait aux personnes étrangères de déposer en ligne leurs demandes de titre de séjour. La motivation retenue par le tribunal s'applique en fait à toute préfecture imposant la dématérialisation. Plus d'infos : <https://is.gd/AmTp6v>.

* La Cimade, le Gisti, la LDH, le SAF, RESF, l'ASTI, la FASTI, Welcome, la CGT, la Pastorale des Migrants, les EGM.

Le HCR critique la politique européenne : Alarmé par la fréquence croissante des expulsions et des renvois de réfugiés et de demandeurs d'asile aux frontières maritimes et terrestres de l'Europe, le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, appelle les Etats à enquêter sur ces pratiques et à les faire cesser. « Les renvois aux frontières sont menés dans la violence et de façon apparemment systématique. Des bateaux transportant des réfugiés sont remorqués pour les ramener hors des eaux territoriales. Des personnes sont arrêtées après avoir débarqué puis elles sont renvoyées en mer. Beaucoup ont fait état de violences et d'abus de la part des forces de l'ordre ». A lire sur <https://clck.ru/TJNPx>

Décision de la défenseure des droits du 3 février 2021 relative à la situation d'un mineur non accompagné confié à l'aide sociale à l'enfance et décédé dans un hôtel et à l'accueil et la prise en charge des mineurs non accompagnés dans le département. A lire sur <https://is.gd/RgY0cb>.

Accompagnement des personnes en situation de précarité : recommandations de la Haute Autorité de Santé. Les établissements LHSS, LAM, ACT et ACT*** « Un chez-soi d'abord » proposent un accompagnement médico-social aux personnes en situation de grande précarité dont l'état de santé nécessite une prise en charge adaptée sans toutefois justifier d'une hospitalisation. L'accompagnement proposé consiste à (ré)inscrire la personne dans un parcours de soins et de santé et à l'accompagner dans les démarches visant son accès aux droits et à l'autonomie. A lire sur le site de l'URIOPSS : <https://clck.ru/TPdkn>.

*** Les Lits halte soins santé (LHSS), les lits d'accueil médicalisés (LAM), les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT).

INFOS REGIONALES

Des élus épaulent des associations lors de maraudes à Montgenèvre. Depuis le vendredi 29 janvier, des élus de gauche du Parlement européen et du Sénat se relaient auprès des bénévoles pour effectuer des maraudes solidaires à Montgenèvre. Ils alertent sur une situation critique à la frontière franco-italienne. "Depuis plusieurs semaines, la situation à Montgenèvre est de plus en plus tendue", s'inquiètent ces parlementaires. A lire sur <https://tinyurl.com/yc4n7dk5>.

Procès contre Cédric Herrou : La cour d'appel d'Aix a, ce 23 février, reconnu Cédric Herrou coupable d'injure envers le député LR Éric Ciotti, dans un dossier sur fond de politique migratoire. Le militant des droits de l'homme va se pourvoir en cassation. Plus d'infos sur : <https://is.gd/7unPee>.

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

L'association RAMINA a désormais une chaîne YouTube. Retrouvez l'interview d'Emilie, la présidente de l'association et plein d'autres contenus à venir : <https://is.gd/mrzujR>. L'association a également un nouveau flyer : <https://cutt.us/Gmrfs>.

La Cloche Sud. Le 22 février, l'association organisait son événement, le « confi'rue », pour favoriser le lien social, casser les a priori sur les SDF et faire connaître leurs actions. A lire sur <https://is.gd/3i2N0p>.

Un autre Monde est un journal social, culturel et solidaire marseillais, dit « journal de rue », vendu par des personnes en situation de grande précarité. Devenus colporteurs de presse, ces personnes bénéficient d'une partie des ventes et participent pleinement à la vie du journal et à sa conception. Le n°0 - sur le thème de l'entraide et le numéro 1 - sur le thème de l'engagement sont disponibles à Coco Velten ou à la Bagagerie. A voir sur <https://cutt.ly/AlnRXIn>.

Paroles de migrants entre le Mali et Marseille. Un livre de Cécile Van den Avenne : comment rendre compte par la parole de son parcours de vie et de son plurilinguisme, de sa migration, des choix et non - choix en matière de langues ? Quelle analyse adopter, comment restituer ces paroles et en proposer une lecture lorsqu'on est chercheur en sciences du langage. A travers ce travail qui donne à lire des récits de vie de migrants maliens vivant tous depuis vingt ou trente ans à Marseille, ces questions ont été abordées, et une approche est présentée : <https://is.gd/Ac2vpN>.

Réseau Hospitalité : outils de communication. Vous voulez vous tenir informé.e des questions liées à l'exil, la migration, le droit d'asile etc. ? N'oubliez pas, qu'outre le journal ÉCH@ du RÉSEAU, le Réseau dispose de plusieurs outils de communication dont voici les références : un facebook (<https://www.facebook.com/JPCsolidaire/>), un site internet (<https://www.reseauhospitalite.org/>), et aussi, pour le réseau des Hautes-Alpes, un facebook (<https://www.facebook.com/reseauhospitalite05>). N'hésitez pas à utiliser ces moyens d'information.

AGENDA

Samedi 27 février. « Retour de maraudes dans le Briançonnais » par des marseillais, à 16h00 à Manifesten, 59 rue Thiers, 1er Arrt. <https://is.gd/L1sGIw>.

Mardi 2 mars. Appel à manifester de l'association « soutien au 59 Saint Just », à 10h devant la mairie, pour soutenir les jeunes adolescents (MNA) qui se mobilisent pour revendiquer leurs droits, alors que beaucoup dorment dehors, et ce malgré l'hiver et la crise sanitaire. Communiqué sur <https://is.gd/15eeeD>.

Samedi 6 mars. Manifestation, à 11h30 à Montgenèvre devant la PAF (Police aux frontières), pour dénoncer les traques et les refoulements illégaux qui mettent en danger les exilé.e.s.

Samedi 20 mars. Assemblée Générale du Réseau Hospitalité, de 10h à 12h au Centre Social CCO Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille. A l'ordre du jour l'élection du nouveau collège d'animation et d'administration, et de l'équipe de mise en oeuvre. Seront également examinés la répartition des fonctions et un agenda de rencontres jusqu'à l'été.

Samedi 17 avril : La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire, qui devait avoir lieu le 18 mars, est reportée (pour cause de crise sanitaire) au samedi 17 avril, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, à partir de 10h00. Thème central : « État des lieux de l'accueil à Marseille ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 20 et le 26 février, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé une demande d'hébergement concernant un mineur non accompagné.